

PROCÈS-VERBAL

Sixième assemblée régulière du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 4 mai 2021 à 19 h, par visioconférence

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Bertrand Gemme	Président (2022)
M ^{me} Maureen O'Farrell	Secrétaire (2023)
M ^{me} Élisabeth Farinacci	Trésorière (2023)
M. Patrick Soucy	Vice-président (2023)
M. Maxime Turgeon	Administrateur (2023)
M. Simon Fortin	Administrateur coopté (2022)
M. Pierre-Luc Desmarais	Administrateur coopté (2022)
M. Julien Lépine	Administrateur (2022)
M. Marc Fafard	Administrateur coopté (2022)

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M ^{me} Yanti Zhang	Administratrice (2022)
-----------------------------	------------------------

AUTRES PRÉSENCES :

M. Jason Fournier	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Lidya Toupin	Conseillère en urbanisme
M. Félix Boudreault	Conseiller en développement économique
M ^{me} Émilie Villeneuve	Conseillère municipale, district Saint-Louis-Sillery
M ^{me} Geneviève Hamelin	Conseillère municipale, district Maizerets-Lairet
M. Michel Côté	Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou
M ^{me} Kathleen Giguère	Directeur général, Immeuble populaire de Québec
M. Maxime Gravel-Renaud	Directrice générale, Centre de crise de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Adjoint politique du conseiller municipal
	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 5 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

21-06-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
21-06-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
21-06-03	Adoption des procès-verbaux du 20 avril 2021	19 h 05
21-06-04	Séance d'information sur la relocalisation du Centre de crise de Québec au 1340 rue Frontenac	19 h 10
21-06-05	Période du conseiller municipal	19 h 40
21-06-06	Période de questions et commentaires du public	19 h 55
21-06-07	Organisation du conseil de quartier	20 h 15
	➤ Page Facebook	
	➤ Calendrier des rencontres 2021-2022	
	➤ Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 avril 2021	
21-06-08	Suivi des dossiers et projets en cours	20 h 25
	➤ Comité de mobilisation à la sécurité routière	
	➤ Corridor scolaire de l'avenue de Vimy	
	➤ Projet de concours de photographies	
	➤ Suivi des demandes du conseil de quartier	
	➤ Plan d'action du conseil de quartier	
21-06-09	Trésorerie	21 h 00
	➤ État des finances	
	➤ Dépenses et paiements à autoriser	
21-06-10	Information et correspondance	21 h 10
21-06-11	Divers	21 h 20
21-06-12	Levée de l'assemblée	21 h 25

Procès-verbal

21-06-01 Ouverture de l'assemblée

M. Bertrand Gemme, président, ouvre la réunion qui a quorum à 18 h 30 afin de préparer la séance publique d'information qui aura lieu à 19h.

21-06-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Marc Fafard, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-06-03 Adoption des procès-verbaux du 20 avril 2021

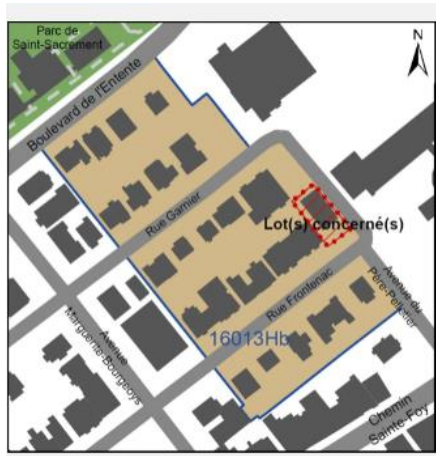
Quelques coquilles ont été corrigées.

SUR PROPOSITION DE M. Simon Fortin, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Elisabeth Farinacci, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les procès-verbaux des quatrième et cinquième assemblées tenues le 20 avril 2021.

21-06-04 Séance d'information sur la relocalisation du Centre de crise de Québec au 1340, rue Frontenac

M. Fournier souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont inscrites à la séance d'information sur la relocalisation du Centre de crise de Québec. M^{me} Villeneuve et M. Bussièrès présentent le contexte du projet. Ils sont tous les deux en faveur de ce projet compte tenu des besoins en logement social dans la Ville de Québec. M^{me} Toupin enchaîne en décrivant plus spécifiquement le projet.

Le [Centre de crise de Québec \(CCQ\)](#) est un organisme communautaire à but non lucratif qui vient en aide aux personnes en situation de crise notamment en leur offrant des ressources et de l'hébergement de courte durée. Le Centre souhaite relocaliser le service d'hébergement actuellement offert au 2 110, avenue de la Normandie dans le quartier de Lairet, puisque l'immeuble a été vendu et que le centre doit quitter les lieux d'ici le 1^{er} juillet. L'hébergement permet aux personnes en état de crise ou de vulnérabilité à la suite d'un événement traumatisant de reprendre pied dans un cadre accueillant, chaleureux et sécuritaire. La durée du séjour est d'environ 7 jours. La maison du 1340 rue Frontenac pourra accueillir jusqu'à neuf personnes.



Actuellement le règlement de zonage comprend l'usage H1 (Habitation) alors que l'usage requis correspond à P6 (Établissement de santé avec hébergement). C'est la seule modification requise au zonage, le nombre de cases de stationnement étant conforme. La Ville prévoit adopter le règlement R.A.V.Q. 1397 qui permettra cet usage sur le lot 1 738 519 concerné.

M^{me} Giguère explique en quoi consiste la clientèle du Centre de crise et les ressources qui sont mises à leur disposition. Le Centre opère deux autres maisons similaires sur le boulevard René-Lévesque.

M. Côté explique qu'une cinquantaine de maisons ont été visitées et que celle de la rue Frontenac offrait l'environnement paisible recherché. La maison sera mise aux normes mais non transformée. Il n'y aura aucun impact sur les voisins lors des travaux.

Quelques personnes interviennent, certaines pour manifester leur appui au projet et d'autres pour exprimer leur inquiétude. Un citoyen s'inquiète de l'évolution du secteur situé à l'ouest de l'église Saint-Sacrement. La venue de la résidence Lokia qui prévoit accommoder près de 250 personnes et maintenant celle du Centre de crise va accroître les va et vient dans ces rues paisibles à l'est de l'avenue Marguerite-Bourgeoys. Il craint pour la sécurité

des enfants du secteur en raison de la clientèle vulnérable qui fréquentera le centre et les rues avoisinantes. M^{me} Giguère le rassure en expliquant que la maison accueillera des personnes qui sont momentanément en difficultés et qui ont besoin d'un répit passager. La clientèle doit s'engager formellement à respecter les règles de vie de la maison et aucun écart n'est toléré. La maison n'a pas le personnel pour accueillir des cas lourds. Ceux-ci sont dirigés vers d'autres ressources du milieu plus aptes à les accompagner.

M. Fournier remercie tous les intervenants pour leur présentation et leurs réponses aux questions posées.

21-06-05 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès mentionne qu'à sa séance du 3 mai, le conseil municipal a donné son [aval](#) au projet du centre d'hébergement de crise au 1340, rue Frontenac mentionné au point précédent.

Concernant l'ajout de panneaux d'arrêt sur la rue Gérard-Morisset, M. Bussièrès mentionne qu'il n'a pas encore reçu les avis à transmettre au conseil de quartier. Cela devrait se faire sous peu. Aux questions de M. Fafard concernant la station Gérard-Morisset et la connexion avec l'avenue de Vimy, M. Bussièrès indique qu'il n'y a pas eu de suivi ni de développement sur le sujet. Il se propose toutefois de relancer le bureau de projet du Réseau structurant de transport en commun pour connaître les avantages et les inconvénients de la station Painchaud/Maguire versus la station Gérard-Morisset telle qu'elle pourrait être implantée 50 mètres plus à l'est que l'actuelle. M. Fafard souhaiterait également connaître les nouveaux chiffres sur l'achalandage des stations. Selon, M. Bussièrès l'information n'est pas publique mais elle devrait être diffusée après la conférence de presse que tiendra prochainement le gouvernement du Québec pour manifester son appui au projet de tramway.

21-06-06 Période de questions et commentaires du public

Aucune question ni commentaire.

21-06-07 Organisation du conseil de quartier

➤ Page Facebook

M. Gemme a connu des problèmes avec ses pages Facebook dont celle du conseil de quartier en raison d'un arnaquage. Il souhaiterait que d'autres gestionnaires se joignent à lui. M^{me} Séguin et M. Fafard sont intéressés.

RÉSOLUTION 21-CA-23

Concernant la désignation de deux gestionnaires de la page Facebook

SUR PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DUMENT APPUYÉE PAR M. Julien Lépine, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de désigner M. Marc Fafard et M^{me} Jocelyne Séguin comme administrateurs de la page Facebook du conseil de quartier de Saint-Sacrement.

M^{me} Séguin aimerait publier des articles sur l'arboretum du Père Sirard. Par exemple, la première floraison est en cours et les fleurs jaunes des forsythia colorent la portion de l'arboretum qui donne sur le boulevard de l'Entente. D'autres floraisons sont attendues prochainement.

M^{me} Farinacci souhaiterait une page Facebook davantage communautaire et sociale dédiée aux résidents et résidentes du quartier, à l'image de celle qui existe dans le quartier Montcalm ([Montcalm : les résidents font le quartier!](#)). M. Gemme se penchera sur le sujet avec M^{me} Farinacci. Cette nouvelle page Facebook n'aura aucun lien direct avec le conseil de quartier de Saint-Sacrement.

➤ **Calendrier des rencontres 2021-2022**

Le calendrier proposé prévoit, comme maintenant, des rencontres le premier mardi du mois.

RÉSOLUTION 21-CA-24

Concernant l'adoption du calendrier des rencontres 2021-2022

SUR PROPOSITION DE M. Simon Fortin, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Patrick Soucy, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le calendrier des rencontres 2021-2022 au premier mardi du mois.

➤ **Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 avril 2021**

Les membres du conseil d'administration ont pris acte du procès-verbal de l'assemblée générale et donnent leur aval à sa publication en version projet sur la page web du conseil de quartier.

RÉSOLUTION 21-CA-25

Concernant la publication en version projet du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 avril 2021

SUR PROPOSITION DE M^{me} Elisabeth Farinacci, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Simon Fortin, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la publication sur la page Web du conseil de quartier de Saint-Sacrement de la version non adoptée du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 avril 2021. L'adoption du procès-verbal se fera lors de la prochaine assemblée générale en 2022.

21-06-08 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ **Comité de mobilisation à la sécurité routière**

À la question de M. Gemme à savoir si l'échéancier du projet peut être déplacé advenant que la semaine de sécurité routière ne puisse se tenir ce printemps comme prévu en raison des conditions sanitaires,

M. Fournier répond que oui, en autant que l'activité ait lieu dans la même année.

M^{me} Séguin souhaiterait réaliser la partie Piéton Fantôme du projet de mobilisation dès que les commerces reprendront leurs activités. L'événement consistera à sensibiliser les usagers de la route au fait que trois personnes sont décédées alors qu'elles traversaient le chemin Sainte-Foy. Les accidents se sont produits en 2015, 2016 et 2019. Aucune personne ne devrait connaître un tel sort et la traversée de l'artère commerciale ne devrait pas être aussi à risque. La Ville se propose de remédier au caractère accidentogène du chemin Sainte-Foy mais elle n'a précisé ni l'échéancier ni les moyens qu'elle mettra en œuvre.

M^{me} Séguin se propose de traverser le chemin Sainte-Foy plusieurs jours d'affilée, aux heures de pointe et au feu piéton, aux intersections qui se trouvent à proximité des lieux où les accidents ont eu lieu : rue Eymard, Avenue Marguerite-Bourgeoys ou Père-Pelletier et Avenue Joffre ou Cardinal-Rouleau. Le montant demandé servira à la location d'un costume et à l'achat de ballons gonflés à l'hélium. M^{me} Séguin voudrait avoir l'aval du conseil d'administration pour publiciser l'événement sur la page Facebook du conseil de quartier et auprès de Monmontcalm et des conseils de quartier avoisinants. Les textes seront soumis à M. Gemme avant publication.

M. Bussièrès aimerait connaître les circonstances qui ont conduit aux décès de ces trois personnes. Malheureusement, les rapports d'accident ne sont pas disponibles. Les journaux en ont parlé mais très brièvement.

M. Farinacci suggère de jumeler l'événement avec la Semaine canadienne de la sécurité routière qui se tiendra du 18 au 24 mai. C'est faisable si les commerces réouvrent prochainement.

M. Soucy fait remarquer que l'expérience piéton n'est pas facilitée dans la Ville de Québec qui semble accorder plus d'importance à l'automobile.

M. Lépine fournit le lien vers une [étude comparative des traversées piétonnes](#) aux feux de circulation entre Québec et Montréal (STRAPI) réalisée en collaboration avec Accès Transports viables. Un [cahier spécial du Devoir](#) a été consacré à ce sujet en avril dernier. Il ajoute que les piétons et les cyclistes ne choisissent pas d'être délinquants, ce sont plutôt les choix qui s'offrent à eux qui sont déficients ou contradictoires.

➤ **Corridor scolaire de l'avenue de Vimy**

À la suite des rencontres tenues le 20 et le 22 avril dernier avec des représentants de la direction du collège Stanislas, de l'association des parents du collège Stanislas de Québec (APECSQ) et du conseil de quartier de Saint-Sacrement, plusieurs questions ont été soulevées qui pourraient être adressées au Service du transport et de la mobilité

intelligente de la Ville de Québec dans le but d'obtenir des réponses et de collaborer avec la Ville dans la recherche de solutions

Le plan d'action de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la Ville de Québec prévoit la mise à jour ou l'aménagement de plusieurs corridors scolaires pour sécuriser les abords des écoles et les trajets des écoliers du secteur primaire. Bien que le corridor scolaire du collège Stanislas ne figure pas au [plan de mise en œuvre 2020-2021](#) de la Ville, il fait l'objet de plusieurs préoccupations parce que les abords de l'école sont loin d'être sécuritaires et que la situation n'ira pas en s'améliorant avec la connexion prochaine de l'avenue de Vimy avec la rue Gérard-Morisset, dans le cadre de l'aménagement du tramway, ce qui générera un plus grand flux de circulation aux abords du collège déjà passablement occupés aux heures d'entrée et de sortie des classes.

L'absence de signalisation d'une zone scolaire dans le secteur du collège tant sur l'avenue de Vimy que sur le chemin Ste-Foy, l'absence d'un trottoir sur de Vimy du côté même du collège, l'absence d'une zone de dépose-minute sécuritaire des enfants, la présence d'une piste cyclable problématique à l'angle du chemin Sainte-Foy et de l'avenue de Vimy sont autant de sujets qui préoccupent les organismes.

RÉSOLUTION 21-CA-26

Concernant le corridor scolaire et la sécurité routière sur l'avenue de Vimy aux abords du collège Stanislas

SUR PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Julien Lépine, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à la Ville, en collaboration avec la direction du collège Stanislas, l'association des parents du collège Stanislas de Québec et la direction de l'école Montessori de la Colline des informations sur le corridor scolaire et la sécurité routière sur l'avenue de Vimy, aux abords du collège Stanislas, dans le cadre du plan d'action de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la Ville de Québec.

M. Bussièrès suggère de transmettre la requête non seulement à M. Marc Des Rivières, directeur du Service des transports et de la mobilité intelligente, mais également à M. Patrick Voyer, conseiller municipal du district des Monts et responsable du dossier de la sécurité routière à la Ville de Québec.

➤ **Projet de concours de photographie**

M. Gemme soumet un projet de concours de photographies qui pourrait faire l'objet d'une demande de subvention de projet d'initiatives auprès de la Ville.

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

Projet d'initiative du conseil de quartier de Saint-Sacrement

Personne-ressource : M. Bertrand Gemme, administrateur

Titre du projet

Concours de photographies 2021-2022

Objectifs

- Mieux faire connaître le quartier auprès de ses résidents et résidentes ;
- Participer au développement du sentiment d'appartenance au quartier ;
- Mieux faire connaître le conseil de quartier et intéresser les gens à consulter sa page Facebook

Moyens

- Organiser un concours de photographies pour l'année 2021-2022 en lien avec les différentes fêtes ou saisons durant l'année :
 - Fin de l'année scolaire (juin 2021)
 - Photo de voyage d'été (septembre 2021)
 - Halloween (octobre 2021)
 - Fêtes de Noël (décembre 2021)
 - Photo d'hiver (janvier 2022)
 - Saint-Valentin (février 2022)
 - Pâques (avril 2022)
- Faire un appel à photographies sur la page Facebook du conseil;
- Organiser un jury composé de membres du conseil d'administration et de résidents et résidentes du quartier et leur soumettre les photos reçues;
- Publier les photos reçues et les lauréats sur la page Facebook du conseil de quartier;
- Récompenser de 50 \$ les deux meilleures photos de chaque étape.

Coût du projet :

- Sept étapes
- 100 \$ par étape
- Coût total 700 \$

Montant de la subvention demandée : 700 \$

RÉSOLUTION 21-CA-27

Concernant une demande de projet d'initiatives pour un concours de photographies organisé par le conseil de quartier de Saint-Sacrement

Attendu que le conseil de quartier de Saint-Sacrement entend organiser un concours de photographies pour mieux faire connaître le quartier et le conseil de quartier et participer au développement d'un sentiment d'appartenance au quartier de Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Marc Fafard, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de

quartier de Saint-Sacrement organise un concours de photographies en 2021-2022 et demande une subvention de 700 \$ à la Ville de Québec dans le cadre des projets d'initiative.

➤ **Suivi des demandes du conseil de quartier**

Le suivi des dernières résolutions du conseil de quartier a été fait en mars dernier par M. Leclerc lorsqu'il remplaçait M. Fournier comme conseiller en consultations publiques auprès du conseil de quartier. Les derniers suivis sont mentionnés dans le rapport annuel 2021 (à venir sur la [page web du conseil de quartier](#)).

➤ **Plan d'action du conseil de quartier**

Le [plan d'action du conseil de quartier](#) qui a été adopté le 5 janvier dernier mentionne les intérêts des membres du conseil pour chacun des items listés. Comme le conseil a été renouvelé, M. Gemme invite les nouveaux administrateurs à en prendre connaissance et à signaler leurs intérêts le cas échéant. Il n'y a aucune obligation de leur part. Le sujet sera à l'ordre du jour de l'assemblée du mois prochain.

21-06-09 Trésorerie

➤ **État des finances**

M^{me} Séguin dépose l'état des finances en date du 30 avril 2021. La subvention de 3 000 \$ pour le projet de mobilisation à la sécurité routière a été reçue ce qui porte le solde du compte à 5 262,69 \$.

Le processus de changement des signataires est en cours auprès de la Caisse populaire. M^{me} Farinacci et M. Gemme ont déjà été contactés par la Caisse à ce sujet.

➤ **Dépenses et paiements à autoriser**

M^{me} Séguin propose une modification à la tarification pour la rédaction des procès-verbaux. La tarification actuelle adoptée en janvier 2020 (20-CA-05) est de 90 \$ par procès-verbal pour une rencontre de moins de 2 h 45 et de 110 \$ pour une rencontre qui excède cette période. M^{me} Séguin souhaite faire passer cette tarification à 110 \$ peu importe la durée de la réunion et inclure dans ce tarif, la production mensuelle d'un état des finances basé sur le relevé bancaire mensuel.

RÉSOLUTION 21-CA-28

Concernant le tarif pour la rédaction d'un procès-verbal

SUR PROPOSITION DE M^{me} Elisabeth Farinacci, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Maureen O'Farrell, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier recoure au service d'une secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux et la production des états des finances au

tarif de 110 \$ par procès-verbal et état. Le paiement sera effectué sur présentation des documents et de la facture correspondante.

RÉSOLUTION 21-CA-29

Concernant le paiement du procès-verbal du 4 mai 2021

SUR PROPOSITION DE M. Julien Lépine, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Maxime Turgeon, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la facture de 110 \$ pour la production du procès-verbal et des états financiers du 4 mai 2021 et d'autoriser un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin.

➤ **Dépenses et paiements à autoriser**

M^{me} Séguin souhaiterait faire autoriser une dépense de 200 \$ pour la tenue de l'activité Piéton Fantôme dans le cadre du projet de mobilisation à la sécurité routière du conseil de quartier.

RÉSOLUTION 21-CA-30

Concernant une autorisation d'un montant maximal de 200 \$ dans le cadre du projet de mobilisation à la sécurité routière

SUR PROPOSITION DE M. Maxime Turgeon, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Simon Fortin, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser M^{me} Jocelyne Séguin à engager une dépense maximale de 200 \$ pour la réalisation de l'activité Piéton Fantôme dans le cadre du projet de mobilisation à la sécurité routière.

21-06-10 Information et correspondance

➤ **Correspondance reçue**

2021-05-03 Mange-Gardiens Sauve ta bouffe. Une rencontre est prévue le 17 mai prochain.

2021-04-21 Accès transports viables – Infolettre d'avril

2021-04-13 YWCA Québec - Infolettre

2021-04-12 Mobilisation Haute-Ville - Infolettre

2021-03-29 Claude Labonté - Offre de formation jardinage et compostage

2021-03-16 YWCA Québec - Infolettre

2021-03-16 Accès transports viables – Plateforme Femmes et mobilité

21-06-11 Divers

➤ **Prochaines activités de participation publique**

La consultation publique pour des [modifications au PPU – Pôle Belvédère](#) et au 815, avenue du Cardinal-Bégin a commencé aujourd'hui sur le site de participation citoyenne de la Ville. Un avis a été distribué en porte à porte dans le secteur. Une séance d'information en ligne aura lieu jeudi le 6 mai, à 19h. Il faut s'inscrire pour y assister.

Une assemblée spéciale du conseil de quartier aura lieu le 18 mai prochain pour traiter la demande d'opinion sur le sujet. M. Fournier va fournir les résultats de la consultation en ligne avant l'assemblée spéciale. La demande d'opinion sera le seul sujet à l'ordre du jour de la rencontre.

Pour le bénéfice des nouveaux administrateurs, M. Fournier explique les modalités d'une demande d'opinion.

➤ **Basketball dans les rues**

M. Gemme mentionne qu'il y a 4 à 5 installations de basketball dans la rue Madeleine de Verchères et que certains résidents s'en plaignent.

M. Bussièrès indique que de telles activités sont tolérées mais que techniquement cela n'est pas permis. Les plaignants peuvent contacter le 311.

➤ **Nettoyage printanier**

Le nettoyage printanier a commencé. On peut consulter le calendrier sur la [carte interactive](#) de la Ville sous l'item nettoyage printanier.

21-06-12 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève l'assemblée à 21 h 50. La prochaine assemblée du conseil aura lieu le mardi 18 mai 2021.

M. Bertrand Gemme
Président

M^{me} Maureen O'Farrell
Secrétaire